NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Un caissier de banque EST DISPARU

Une plainte est déposée

Il y a quelque dix ans, la banque Verley-Decroix et Cie, de Lille, reprenait la suite des affaires de la banque Bernard-Cattiau, de Douai, et installait une succursale dans cette ville.

Une grande partie du personnel de la banque cédante fut conservé, notamment le caissier fondé de pouvoirs, M. Arthur Georges, qui fut maintenu en ses fonctions.

M. Georges, qui avait quelque fortune personnelle, spécula. Les valeurs cuprifères l'attirèrent et il réalisa, assure-t-on, de formidables bénéfices sur le Rio-Tinto, ses opérations particulièrement audacieuses, furent couronnées de succès.

La fortune lui sourit longtemps ; ses opérations furent magnifiques, lorsqu'un jour vinrent les revers.

La situation devint difficile, gênée pour un beau joueur qui, pour comble de malchance, se vit dans la nécessité cruelle de résigner ses fonctions à la Banque pour le 31 décembre.

Le samedi 20 décembre, au soir, il rendit, comme de coutume, la « situation » à M. Bernard, directeur de l'agence de Douai, et le lendemain dimanche, il quittait sa demeure, où on ne l'a pas revu depuis.

Le lundi, deux de ses amis, Messieurs M... et F..., reçurent de lui des lettres timbrées, l'une de Lille, l'autre de Paris, dans lesquelles il leur disait que sa fortune avait sombré et leur recommandait sa femme, ses enfants.

L'absence de M. Georges à son poste, le 22 décembre au matin, provoqua une vérification de ses écritures, qui fut longue, et amena la découverte de détournements s'élevant à une quarantaine de mille francs.

La famille, prévenue au sujet des escrocs qu'elle pourrait commettre, ne put arriver à une entente avec la Banque Verley-Decroix qui, en fin de compte, a saisi la justice de l'affaire.

Un mandat d'arrêt va être décerné, annonce-t-on, contre M. Georges.

Le nouvel an tragique de Liévin

Le meurtrier de Léa Coupez, Ernest Mollewinckel a subi à l'hôpital de Lens une délicate opération pratiquée par MM. les docteurs Wagon et Hénery. Il est dans un état de faiblesse extrême, cependant les médecins n'ont pas perdu espoir de le sauver.

Mollewinckel a pu boire un peu de lait, et absorbé un liquide fortifiant.

Le Belge peu connu dans le pays, puisqu'il y est arrivé le 6 novembre, a laissé à tous ceux qui l'ont approché l'impression d'un sournois. Peu communicatif si causait à peine même avec ses camarades de travail. Brutal il avait subi en Belgique une peine de six mois de prison pour coups et blessures.

Les parents de la victime s'intéressent au sort du petit Robert que le meurtre a rendu orphelin à 22 mois.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 4 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 4 heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 h. à 4 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 4 heures.

Hippodrome Lillois. — Cirque Charles Couronne. A 3 heures et à 8 heures, attractions sensationnelles.

Omnia-Pathé. — A 3 heures et demie et à 8 h. trois quarts.

Kursaal-Théâtre. — En matinée, à 3 heures, « Mireille », le ballet de « Faust » ; à 8 heures trois quarts, « La Fille du Régiment », « Une Nuit de Noces ».

Grand Théâtre. — A 3 heures, « Les Deux Gosses », « Rêve de Valse ».

Grand Café Belle-Vue. — Orchestre symphonique.

Grand Café de la Paix. — Orchestre symphonique.

Football. — A 3 heures 1/4, grand match sur le terrain de l'O. L., avenue de Dunkerque, entre les Lions de Flandre et la première équipe de l'O. L. A l'issue du match, punch au restaurant Belle-Vue, rue Jean-Roisin.

Propos d'un Lillois

Début d'année

La coutume exige qu'en cette époque de l'année, l'on se rende des visites, pas toujours gaies, hélas ! ou tout au moins que l'on échange des petits morceaux de carton de tous formats, formalités établies par l'usage.

Cette habitude de s'envoyer des cartes, de visite ou illustrées, bouleverse chaque année le service postal, le désordre règne parmi les facteurs, il se produit des retards dans les distributions, ce qui prouve que, contrairement à un théorème bien connu, le résultat diffère quand on change l'ordre des facteurs, quant à ces derniers, ils en perdent la carte.

O, collectionneur, range en ton album précieux, qui pour toi est bien là l'heure souverain de tous les maux, les nombreuses cartes illustrées qui l'arrivent des quatre (!)... coins du globe, et toi, philatélisté, file à tes fiches de timbres pour ajouter une vignette nouvelle qui la parvient d'un pays lointain.

Pendant ce temps, les gros commerçants avec leurs livraisons qu'ils font effectuer par de grandes calandres, distribuent des larges cartons appelés du nom de calendriers par certains ou d'éphémérides par d'autres, les vieilles coquettes, particulièrement.

Et les étrennes, les douloureuses étrennes, qu'il ne faut pas oublier, l'infortuné balayeur étrenné dans le bous (comme l'adversaire politique), le pédagre étrenné dans son fauteuil roulant, le romanichel étrenné dans sa roulotte, le coupable étrenné devant ses juges, tout le monde étrenne.

Heureusement qu'il reste un an pour se préparer à nouveau à de semblables émotions.

LE BADAUD.

FAUSSE ALERTE

Samedi soir, vers 10 heures, rue Saint-André, des étrennelles provenant d'un poêle dont la combustion était trop vive, ont provoqué le tragique d'une femme qui a crié « Au feu » ; un passant avertit le poste des pompiers et un départ eut lieu de la caserne Wallus. Beaucoup de bruit pour rien

«Et votre protège-pointe, MADAME ?»

Petite enquête sur un arrêté municipal

Au moment où M. Hennion fait pourchasser les jolies parisiennes aux chapeaux hérissés de pointes agressives, il n'était pas sans intérêt de se renseigner sur le sort d'un arrêté jadis promulgué par les soins de M. Charles Delesalle, maître de Lille.

Hier donc, nous procédâmes à une petite enquête. Et voici quelques-unes des réponses que nous recueillîmes :

« Les protège-pointes parfaitement, préférez un Conseiller municipal, j'ai la dans les journaux que le Préfet de police....

— Mais je ne vous parle pas de l'arrêté de M. Hennion, je vous parle de l'arrêté pris à Lille par M. Delesalle....

— Vous devez vous tromper. Notre maire est trop galant pour frapper une femme, même avec un arrêté. »

— Pardon, fit un tiers, qui assistait à l'entretien. L'arrêté existe. On en a fait une chanson qui ne fut le moindre agrément de la Revue jouée au Kursaal, le printemps dernier :

« *Notre Maire voulant ds nouveau*
« *Et pour nous éviter*
« *D'avoir les eux crevés*
« *Edicta que les épingles d chapeaux*
« *Acérées*
« *Seraient mouchetées.* »

— C'est épatant, constata le Conseiller.

— La suite est encore plus belle. Ecoutez :

« *L'autre jour, sur le car l*
« *On était si serré....* »

Un murmure d'admiration souligna la fin du couplet.

L'honorable Conseiller eut un claquement de langue.

Nous n'insistâmes pas.

Vint à passer un brave agent moustachu comme un pallosse. Nous lui présentâmes notre questionnaire. « Tout ça, c'est des histoires. S'il fallait faire respecter tous les arrêtés, on n'en finirait jamais... Et puis les femmes sont terribles. Les ivrognes nous donnent déjà assez de mal... »

Nous appréciâmes le pittoresque de ce rapprochement.

L'aimable commissaire central, M. Gachlinger, nous tint, quelques minutes plus tard, un langage plus subtil et plus mesuré: « Certains arrêtés sont d'une application difficile. Supposez par exemple qu'un agent veuille dresser contravention à une dame dont les épingles à chapeau ne sont pas munies du protège-pointe réglementaire, et que la délinquante refuse de décliner ses noms et adresse. Si désireux que soit l'agent d'accomplir son devoir, il ne pourra tout de même pas prendre la délinquante au collet, pour l'entraîner au poste.

« La vérité, c'est qu'il ne faut attribuer à quelques arrêtés qu'une valeur d'indication. Ce sont des avertissements courtois donnés à la population qui doit avoir la sagesse de se soumettre. En la circonstance, les Lilloises ont manifesté beaucoup de bonne volonté. Regardez-les, et vous constaterez que leurs chapeaux sont en règle.... »

M. Gachlinger ne put retenir un sourire ; « On vend, d'ailleurs, ajouta-t-il, de très jolis protège-pointes. Mais il faut aussi tenir compte des caprices de la mode. L'ère des grandes chapeaux et des longues épingles est momentanément close, Pétéitons-nous en ! »

Mais n'importait-il pas de fixer — à l'intention des chroniqueurs futurs — l'histoire de cet arrêté municipal qui eut toutes les chances, qui fut mis en chanson et ne provoqua — ô miracle ! — aucune protestation? — P.

Entreprise générale d'Emménagements

G. WIART & Cie — Téléph. 1783

79, Rue Nationale, LILLE

Mobiliers Complets pour Salles à Manger et Chambres à Coucher

— « Modèles inédits et déposés » —

VASTE RAYON SPÉCIAL DE :

TAPIS, CARPETTES, TAPIS D'ESCALIERS

no.60

A L'INSTRUCTION

M. Gobert, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 10 janvier courant, le sieur Louis Cappe, 21 ans, de Roubaix, qui, il y a trois semaines, déroba une somme d'argent assez importante à M. J.-B. Sauvage, et une bicyclette à M. Léon Debar.

— M. Delalé, juge d'instruction, a rendu, samedi matin, une ordonnance de non-lieu en faveur du wettman Huleux, de la Compagnie des tramways Mongy, inculpé d'homicide par imprudence sur le personne de Mme Dellerghe, d'Hersaux, qui mourut des suites d'un accident de tramway dont elle fut victime le 12 septembre.

Pèse-Bébés

Prix sans précédent, location, chez Mlles Assignion, bandagistes - Herboristes diplômées, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Tout pour les enfants, biberons, sucettes, poires, bandages, farine lactée, phosphatine, lait concentré, etc. Téléphone 26.35. 9

UN LILLOIS MEURT AU MAROC

Le maire de Lille a reçu un télégramme du ministère de la Guerre, lui annonçant qu'un soldat du 4e zouaves, détaché au corps d'occupation du Maroc, le nommé Michel Telen, de Lille, était décédé, des suites du typhus, à l'hôpital de Ber-Rechid.

L'administration municipale a fait prévenir la père du soldat défunt, qui est domestique, 55, boulevard de la Liberté.

EMPLOYE INDELICAT

Un Canadien, nommé Hamilton, 29 ans, de Silverton-Hall, sans domicile fixe, venant de l'exposition de Gand, avait été engagé comme représentant par le directeur du Bureau Moderne, 24, rue des Ponts-de-Comines. Il s'empressa d'emprunter 15 fr. à son patron, avec la ferme intention de ne point les lui rendre, et samedi matin, vers 10 heures et demie, après son passage dans les bureaux, on constata la disparition de 4 portefeuilles vésservoir avec garniture en argent, d'une valeur totale de 250 francs. Plainte a été portée au commissariat du 3e arrondissement.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0 fr. 39. Pain blanc, le kilo, 0 fr. 37. Pain bis ou de ménage, le kilo, 0 fr. 33.

CINQ CENTS SOLDATS DU 43e VONT QUITTER LILLE

Une dépêche du ministère de la guerre est parvenue samedi au commandement du 1er corps d'armée. Il y est indiqué qu'en exécution de la loi, les soutiens de famille doivent être incorporés dans un corps de leur subdivision. C'est donc environ cinq cents soutiens de famille de la région de Lille qui vont être envoyés au 43e d'infanterie, en particulier. Mais dans ce régiment, les effectifs sont au complet, il faudra donc que cinq cents soldats des classes 1912 et 1913 appartenant à ce régiment, soient envoyés dans d'autres régiments, ils seront dirigés, une partie sur le 145e (Landrecies), une autre sur le 73e (Béthune, Aire, Hesdin) et une troisième portion sur le 81e (Avesnes, Le Quesnoy).

Ces mutations eurent lieu vers le 13 ou 15 janvier, les engagés, les soldats mariés et ceux qui ont obtenu le brevet d'aptitudes militaires ne seront pas changés de garnison.

CRÉDIT DU NORD

Nous apprenons que cet Etablissement vient d'ouvrir un nouveau comptoir à Cambrai. Il vient également de reprendre à Clermont (Oise), 41, rue d'Amiens, la suite des affaires de l'ancienne et honorable Maison de banque de MM. Delamarre et Guyou.

Le nombre des succursales et comptoirs de notre grande banque régionale se trouve ainsi porté à 44.

LES ROMANICHELS SONT SURVEILLÉS

Hier après-midi, M. Lefebvre, commissaire de la Brigade Mobile du Nord, est rentré à Lille, d'une tournée d'inspection dans les régions d'Abbeville, Amiens et Arras, au cours desquelles il a photographié et identifié 50 nomades ; lundi prochain une nouvelle expédition de policiers sera faite dans les environs d'Arras, Péronne, Hazebrouck et Douai.

UN ESSAI SUFFIT

Lorsqu'un raffiné, un amateur de sensations rares, a fait usage des savons Princesse Makoko, de Victor Valensier, c'est fini, il ne veut plus en employer d'autres, car les savons Princesse Makoko unissent à la plus suave pâte la plus pure et la plus pénétrante odeur.

SAINT-HUBERT CLUB DE FRANCE

Cette association reconnue d'utilité publique, qui ,avec ses sociétés affiliées, groupe actuellement plus de cinquante mille chasseurs, distribue dans son assemblée générale annuelle des médailles et diplômes d'honneur aux gardes ,gendarmes et autres fonctionnaires qui se sont signalés dans la répression du braconnage ou la destruction des animaux nuisibles.

Les intéressés résidant dans le département du Nord sont invités à adresser, avant le 15 février prochain, leurs demandes avec pièces à l'appui, soit à M. Maxime Ducrocq, vice-président pour le Nord, à Lille, soit aux délégués d'arrondissement : MM. Cirier, avocat à Cambrai, pour Cambrai ; Marchandise, notaire à Fourmies, pour Avesnes ; Plouvier, avocat à Douai, pour Douai ; Dumont, avoué à Hazebrouck, pour Hazebrouck ; Léon Petit, rentier, 2, boulevard Carpeaux à Valenciennes, pour Valenciennes ; Marcel Pointin, négociant, 8, rue Saint-Sébastien, à Dunkerque, pour Dunkerque.

Le Cirque Charles Couronne

Les spectateurs qui assistent aux merveilleuses représentations de l'Hippodrome sont littéralement emballés par le dressage étonnant de toutes les bêtes magnifiques qui figurent à la collection zoologique du Cirque Charles : les 10 tigres du dompteur Wagner ; les 8 éléphants de M. Fernandez ; les 7 ours blancs de M. le directeur Charles ; les chameaux, les phoques, les zèbres, etc. Le dimanche, il y aura la dernière de ces matinées si goûtées du public, où les enfants et les militaires non gradés ne paient que demi-place.

Le Parc zoologique des animaux exotiques restera ouvert dimanche comme dernier jour.

Lundi soir, le cirque Charles Couronne fera ses adieux à nos concitoyens, par une brillante soirée pour laquelle a été dressé un programme sans précédent.

Chez les Eleveurs

L'assemblée générale du Syndicat des Propriétaires et Eleveurs du 6e arrondissement d'élevage aura lieu à Lille, au Grand Hôtel, rue Faidherbe, mercredi prochain, à deux heures et demie précises.

Ce groupement d'éleveurs, qui fut créé en 1909 par quelques propriétaires de chevaux de demi-sang, sous la présidence de M. Henri Lefebvre, de Lille, compte actuellement une centaine de membres.

On sait que les courses au trot qui ont pris dans notre région une si grande importance, doivent une bonne part de leur succès au Syndicat du 6e arrondissement. Les subventions accordées par ce dernier aux Sociétés de Courses ont en effet permis non seulement d'accroître le montant des prix, mais encore d'en créer de nouveaux.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON

Mai-Novembre 1914

no.34

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE DE LILLE

La Compagnie des agents de change de Lille, dans son assemblée générale du 30 décembre courant, a composé comme suit sa Chambre syndicale pour l'année 1914 :

M. Alexandre Crouan, syndic ; M. Léon Denoyelle, 1er adjoint ; M. Léon Leys, 2e adjoint.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1913, M. le docteur Pierre Delplanque est nommé membre de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Lille, en remplacement de M. Edmond Leleu, qui a demandé que son mandat ne soit pas renouvelé.

SERVICE MUNICIPAL DES ECOLES

Nous apprenons que M. Minet, directeur du Bureau des Ecoles, a cessé ses fonctions à partir du 1er janvier.

C'est M. Gérard, inspecteur primaire, qui a été nommé chef du service municipal des Ecoles

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société de Géographie

Aujourd'hui dimanche 4 janvier, à 2 heures précises : « La Révolution Chinoise de 1911-1912 dans la province du Shensi. — Le pays où elle s'est déroulée, ses causes, ses phases, ses conséquences », par M. P. de Maynard. (Projections inédites).

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

ROUBAIX

LA SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX

A côté de la Chambre de Commerce, dont le rôle est officiel et partant plus administratif, fonctionne la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix qui a été fondée par une assemblée générale des industriels et négociants lainiers tenue à la Bourse de Commerce de Roubaix le 17 octobre 1892 ; elle a reçu pour mandat de continuer et de développer l'œuvre du « Comité lainier » constitué deux ans auparavant.

Cette société a pour but l'étude et la défense des intérêts de l'industrie et du commerce de la région comprise dans les cantons de Roubaix et de Lannoy. Son rôle consiste d'une façon générale à grouper et solidariser les industriels et les négociants qui représentent l'industrie dominante et les industries annexes, à créer entre eux des rapports et des liens de confraternité et d'entente mutuelle ; à se mettre et se tenir en relations avec les autres groupes constitués, de manière à pouvoir exercer une action commune toutes les fois que cela est jugé profitable à la protection des intérêts communs du commerce et de l'industrie ; à demeurer en communication avec les pouvoirs publics, les administrations locales, départementales ou centrales et le Parlement, afin d'être constamment en mesure soit de formuler telles doléances ou réclamations que comporteraient les circonstances, soit de fournir en temps opportun les documents nécessaires à la solution pratique et équitable des questions économiques.

Le conseil d'administration de la « Société Industrielle et Commerciale de Roubaix », dans le but d'embrasser tous les intérêts de l'industrie et du commerce de sa circonscription, est composé de délégués désignés par les neuf sections ci-après indiquées :

1° Négoce en matières premières ;
2° Négoce en lissus ;
3° Peignage ;
4° Filature de laine peignée ;
5° Filature de laine cardée ;
6° Filature de coton ;
7° Tissage ;
8° Teinture et apprêt ;
9° Industries et commerces annexes (entreprises de transports, constructions, etc.).

On conçoit qu'avec une telle organisation la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix soit devenue l'auxiliaire précieux et actif de la Chambre de Commerce.

H. V.

Le second **CONCOURS DE LA BALANCE** organisé par la grande boulangerie l'UNION 59, Grande-Rue à Roubaix, a prouvé que, par le poids garanti du pain, le gain annuel d'un ménage se fournissant à l'UNION est de 145 francs 60 ; que cette somme n'absorbait que les trois quarts d'une prime annuelle d'assurance mixte de 3.000 francs, contractée par un client de l'UNION, âgé de 29 ans, ces 3.000 francs versés le jour de son décès à sa famille ou remis à lui-même à l'âge de 44 ans, qu'à cet avantage, l'UNION ajoute l'assurance gratuite en cas de décès organisée au bénéfice de tous ses adhérents.

Le tirage des primes du second concours a donné les résultats suivants : 1re prime, un bronze d'art « Le Boulanger », à Mme Prus Adolphine, rue du Caire, cité Saint-Henri, 20 ; 2e, 25 francs de pain à Mme Pollet Donatille, rue Montgolfier, 4 ; 3e, une montre homme à Mlle Roman Suzanne, rue Louis Décottignies, 51 ; 4e, une montre-bracelet dame à Mlle Ghesquière Zuimée, rue de Blanchemaille, 67.

Mmes Lagouge Germaine, boulevard de Strasbourg, 226 ; Dubrulle, 101, rue des Arts ; MM. Puily Emile, rue Chevreul à Croix ; Dhamant Gaston, rue Miribel, 14 à Wattrelos ; Desmedt Arthur, rue du Caire, cité Saint-Henri, 18 ; Morgean Henri, rue de Calais à Wattrelos ; Devraele Alfred, rue des Champs ; Dujardin Adolphe, rue Miribel à Wattrelos et Duriez Emile, rue Ma Campagne, ont gagné une balance avec série de poids.

Ces primes peuvent être réclamées au siège de la boulangerie l'UNION, 59, Grande-Rue, Roubaix, jusque fin courant.

Le troisième **CONCOURS DE LA BALANCE** aura lieu à une date ultérieure.

La boulangerie l'UNION garantit le poids de ses pains ; les porteurs sont munis de balances à l'effet de peser le pain et s'il y a lieu, de remplacer immédiatement le manquant constaté.

L'UNION n'emploie que des farines chimiquement pures, de qualité supérieure soigneusement analysée.

Le livret d'adhérent, qui donne droit à participer à toutes les œuvres sociales créées par l'UNION, est donné gratuitement.

DU 32 A L'HEURE EN VILLE

Un négociant a été l'objet d'une contravention pour avoir imprimé à l'auto qu'il pilotait en personne une vitesse de 32 à l'heure, en passant avenue Julien-Lagache, allure chronométrée par les agents verbalisateurs.

A L'HIPPODROME-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée à 15 heures un quart, la troupe du Grand Théâtre de Lille donnera la charmante opérette anglaise « Quaker Girl » de Lionel Monckton.

Les cartes nos 861 à 910, délivrées par la Mairie, sont valables pour assister gratuitement à cette représentation.

LES BANDITS DE LA RUE TURGOT

Une descente du Parquet

Dans la matinée de samedi, M. Fillaire, juge d'instruction à Lille, accompagné d'un substitut et de son greffier, s'est rendu en notre ville pour se livrer à une enquête personnelle relative aux actes de banditisme commis fin novembre dernier, rue Turgot.

Nos lecteurs se souviennent qu'une jeune fille, Mlle Lima, qui, en l'absence de sa mère partie au marché d'Ypres, gardait la maison, fut assaillie dans son magasin par quatre jeunes bandits.

L'un d'eux, Vandepotte, qui s'était présenté le premier et avait prié la jeune fille de lui servir un « quart » de beurre, l'avait contraintre, sous la menace d'un revolver chargé, de lui livrer « tout son argent ».

Vandepotte et l'un de ses complices ayant participé directement à l'agression, Vanpeteghem, sont sous les verrous depuis le lendemain de l'attentat.

Le sieur Deckeroz, qui est accusé d'avoir fait le guet à l'extérieur de la maison, pendant l'opération, est également incarcéré.

Il est très probable que la descente du Parquet à Roubaix aura comme conclusion l'arrestation des deux apaches qui s'étaient joints à Vandepotte et Vanpeteghem et sont formellement identifiés.

FEU DE CHEMINEE

Samedi, vers midi 30, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Pierre Boseul, rentier, rue Saint-Louis.

Les sapeurs-pompiers, aussitôt prévenus, se sont rendus sur place et ont rapidement enrayé ce commencement d'incendie.

A PROPOS DE L'ACCIDENT MORTEL DE LA RUE DE LANNOY

M. Dumas, administrateur principal à Paris de « la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing », ancien directeur technique de cette même Compagnie en notre ville, s'est rendu hier à Roubaix pour y procéder à une nouvelle enquête sur le terrible accident qui, mercredi dernier, coûta la vie à Mme G. Eucher et eut comme conséquence directe l'incarcération momentanée du wattman Louis Vercruysse.

Nous croyons pouvoir affirmer que l'enquête minutieuse à laquelle s'est livrée le très compétent M. Dumas, aboutit à la conclusion que nous n'avons cessé d'affirmer : le wattman Vercruysse a fait tout son devoir en la circonstance et nulle force humaine n'eut pu, dans les conditions où les faits se sont présentés, prévenir l'accident !

Les funérailles de Madame G. Eucher

Les obsèques de Mme Gérard Eucher auront lieu lundi matin à 9 heures et demie.

CONCERTS PUBLICS

Programme du concert qui sera donné le mardi 6 janvier courant, de 8 heures à 9 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, 23, par la société chorale « L'Union des Travailleurs ».

Première partie : 1. Les Chants Lyriques, de Saint-Gevaert, Union des Travailleurs. — 2. Henri VIII, de Saint-Saëns, Ch. Dubar. — 3. Robert Bruce, de Rossini, H. Pollet. — 4. Ermite Mosse, comique typique.

Deuxième partie : 1. Ton Regard, de Gleisner, Union des Travailleurs. — 2. Le vent, de R. Weber, Ch. Dubar. — 3. Hamlet, de Ambroise Thomas, H. Pollet. — 4. Les puritains d'Ecosse, de Concone, duo pour basse et baryton, H. Pollet et Ch. Dubar. — 5. Léon Mosse, comique grime.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au cours de l'année 1913, se sont produits en notre ville 2228 naissances, 1193 mariages, 2014 décès.

En 1912 la statistique nous donnait : 2271 naissances, 1222 mariages, 1850 décès.

L'OUVERTURE DES FOURNEAUX ECONOMIQUES

Les fourneaux économiques seront ouverts au public à partir du jeudi 8 janvier 1914. Nous rappelons qu'ils sont situés :

Rue Saint-Vincent-de-Paul, au poste de police ; rue des Fossés, au poste de police ; rue Turenne, près de l'Ecole communale de garçons ; rue des Arts, au poste de police.

Les familles pauvres nécessiteuses qui ont par le Bureau de Bienfaisance, sont admises à prendre part aux distributions des fourneaux.

Les demandes d'admission sont reçues à partir du samedi 3 janvier 1914, au Secrétariat de la Mairie, rue Neuve, 2e étage, de 9 à 12 heures et 14 à 16 heures.

Le prix des rations est fixé ainsi qu'il suit :

Viande (400 grammes), 0,10 centimes ; bouillon ou soupe, 0,05 ; légumes, 0,05 ; harengs et cœufs (la pièce), 0,05.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux indigents, doivent s'adresser à M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 12, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

TOURCOING

LE RAT D'EGLISE

Nous avons raconté hier l'arrestation d'un rat d'église, le citoyen Dewolf, demeurant à Roubaix, rue de Béthune. Le doute n'est plus possible, la police a mis la main sur l'individu qui avait commis une série de cambriolages dans les églises de Tourcoing.

Plusieurs fois Dewolf avait été vu dans les temples catholiques par les bedeaux ou les sacristains, mais il paraissait si confit en dévotion, il paraissait si mystique qu'on le laissait murmurer tout à l'aise ses prières de circonstance.

Cet individu a formellement été reconnu par MM. Witsout, sacristain de l'église Notre-Dame, et par M. Trachet, bedeau.

Le cambrioleur à la figure de dévot était ingénieux. Avant de fracturer les troncs, il cherchait à connaître s'les emplacements de l'argent en laissant tomber dedans des petits morceaux de tôle de forme triangulaire. D'après le bruit qu'ils faisaient en tombant il se rendait compte du contenu.

M. Malaquin, curé de l'église du Sacré-Cœur, a reconnu dans le trousseau trouvé sur le cambrioleur, celui qui avait été dérobé à son église.

Se voyant reconnu Dewolf a fini par avouer qu'il était bien l'auteur de tous les cambriolages commis dans les églises de Tourcoing.

A Saint-Christophe en janvier 1913 où il vola 600 francs, au mois de mars au Sacré-Cœur où il prit 300 francs. Il a aussi déclaré qu'il avait cambriolé, mais sans succès, l'église Sainte-Catherine à Lille. Il ne put prendre que vingt centimes.

Dewolf avoue aussi qu'il s'était rendu vingt fois à l'église Saint-Martin à Roubaix avec l'intention de cambrioler, mais sans avoir jamais pu exécuter son projet.

Pour excuser ses vols cet individu dit que c'est pour noyer les soucis que lui procurait sa conduite de sa femme.

Il sera conduit aujourd'hui à Lille.

MORT SUBITE DU CAISSIER DE LA CAISSE D'EPARGNE

M. Louis Evrard, caissier de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, s'était rendu à Lille, vendredi, à la Trésorerie générale, pour y chercher des fonds. En sortant des bureaux, vers dix heures, il s'affaissa subitement, dans la cour même de l'établissement. Il fut transporté immédiatement chez le concierge. Malgré les soins dévoués d'un docteur il rendit quelque temps après le dernier soupir.

M. Evrard était âgé de 51 ans. Il était entré à la Caisse d'épargne en 1898, il était veuf et père de plusieurs enfants.

M. Evrard était très estimé à Tourcoing.

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FORME REGULIÈRE

no.28

LA FRAUDE

Les douaniers de Touquet ont arrêté Didier Alfred, 17 ans, journalier, né à Tourcoing, qui était porteur de 25 kilos de café, et Philippe Florimond, âgé de 14 ans, né à Roubaix, qui portait 12 kilos de café.

EXPULSE

Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté Bertsch Auguste, 21 ans, à Lichtervelde, qui était sous le coup d'un arrêté d'expulsion depuis le 20 octobre 1905.

ETABLISSEMENTS CLASSES

Suivant instructions de M. le Préfet du Nord, un arrêté autorisant l'établissement d'un atelier de constructions mécaniques avec fonderie de cuivre a été notifié à l'industriel intéressé ; ce dernier devra se conformer strictement aux prescriptions dudit arrêté sous peine de le voir rapporter.

Un industriel exploitant une fonderie a été mis en demeure d'avoir à faire entourer un tuyau d'échappement de vapeur qui incommode le voisinage, ou, en vertu d'un nouvel arrêté de M. le Préfet modifiant l'arrêté primitif d'autorisation. Un délai de trois mois lui a été accordé pour s'exécuter.

Deux brasseries fonctionnant sans avoir été régulièrement autorisées, les industriels exploitants qui étaient en demeure d'avoir à solliciter l'autorisation de continuer leur exploitation. L'un s'est exécuté immédiatement. Pour l'autre n'ayant pas donné satisfaction dans le délai imparti, avis en a été donné à M. le Préfet à qui incombe la suite à donner.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Du 22 décembre au 3 janvier : Arrivées : 3 hommes, 3 femmes, 1 enfant. — Départs : 11 hommes, 3 enfants. — Naissances : 3 hommes, 1 femme, 1 enfant.

THEATRE MUNICIPAL

« La Veuve Joyeuse »

Les opérettes font toujours salle comble à Tourcoing. Aussi il y avait foule au Théâtre pour applaudir l'opérette « La Veuve Joyeuse », de Franz-Lehar. « La Veuve Joyeuse » a des motifs musicaux enjoués, des mélodies douces, langoureuses.

Rien n'a manqué pour la réussite de la pièce. M. Santera dont le goût exquis en cous de tous n'avait rien négligé pour donner à l'opérette les décors choisis.

Les artistes ont admirablement interprété leur rôle respectif. Mlle Rose Blade s'est montrée dans le rôle de la veuve Hada Pulstaine une bonne chanteuse et une comédienne de mérite. Mlle Blade a été applaudie. M. Grillaud, notre superbe baryton, a été un parfait partenaire de Mlle Rose Blade. M. Grillaud qui devient l'enfant gâté du public tourquennois, a toujours été très applaudi et maintes fois rappelé.

Mlle Bonneval fut une délicieuse Mada. Très remarquée dans les différents ensembles qu'elle a détaillés avec différents solos avec un vrai talent d'artiste.

M. Talier a été du plus haut comique dans son rôle du baron Popoff et M. Dupuy a rendu avec beaucoup d'intérêt celui de Flip.

Mlle Myra a été très applaudi dans son duo et en Cocktail.

Nos félicitations à MM. Crely, Lecuyer, Combien, Bertenfal, Marcelly et à la charmante artiste Mlle Champell.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptez comme apéritif le

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants

C'EST L'APERITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette BANYULS TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

no.8

AUTOUR DE LILLE

ASCQ

Etat civil. — Décès. — Célestin Choquel, 76 ans, rue Carnot.

ANNAPPES

Etat civil. — Naissances. — Jean Dame coisne, au Marais. — Berthe Ternotte, rue des Halots. — Jeanne Favier, Grand'Place.

WILLEMS

Adjudication. — Le pain des pauvres a été adjugé à MM. Vandendriesche, Viart et Delplace, avec un rabais de 3 centimes sur litre. MM. Drieuille et Dubois fournissent le charbon avec un rabais de 19 centimes sur 100 kilos.

Les propriétaires de chevaux et pigeons sont priés de faire leur déclaration à la mairie.

LYS

Etat civil. — Publication de mariage. — Joseph Jumel, directeur d'usine à Abbeville, et Marie-Thérèse Desprels, sans profession, à Lys.

Décès. — Madeleine Derrevé, 2 mois, rue de Touffiers.

LANNOY

Etat civil. — Mariage. — Albert Hiernaux, agent de police à Lille, et Blanche Crapelet, bonbonnière à Lannoy.

BEM

La chasse 1914 compte 52 sociétés.

Etat civil. — Décès. — Brigitte Isabelle, 84 ans, Place.

AUBERS

Arrestation. — La gendarmerie de La Bassée a mis en état d'arrestation, le nommé Blanchard, 42 ans, ménagère à Aubers, accusé d'avoir dérobé 600 francs chez Mme Herbert-Fenon.

Au cours d'une perquisition opérée chez le Jeanne Blanchard, on a découvert 300 cartouches de l'équipement militaire, qu'elle avait cachées dans un lit, et dans un cabinet en cuivre.

Mendicité en réunion. — Jules Delecour, 61 ans, originaire de La Chapelle-d'Armentières, et Lebeau Henri, d'Hesdigneul, sont deux sans domicile fixe, ont été arrêtés pour mendicité en réunion.